

Concours national « Découvrons notre Constitution » : les lauréats 2020 récompensés par Laurent Fabius et Jean-Michel Blanquer

Laurent FABIUS, président du Conseil constitutionnel, et Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, ont récompensé les lauréats du concours 2020 « Découvrons notre Constitution » lors d'une cérémonie au Conseil constitutionnel le 28 septembre 2020.

Ce concours, créé en 2016, invite les élèves du CM1 à la Terminale à appréhender les grands principes constitutionnels par une réflexion et un travail collectif. Pour cette édition, le jury national, composé de représentants du Conseil constitutionnel et de la direction générale de l'enseignement scolaire, a décidé de récompenser les projets suivants :

- Catégorie cycle 3 : élèves de la 6^e Junon, du collège Moulin Blanc de Saint-Amand-les-Eaux (nord, académie de Lille) pour sa vidéo intitulée « Découvrons le préambule de la Constitution de 1946 ».
- Catégorie cycle 4 : élèves de 3^e du collège Jean Rostand de La Rochefoucauld-en-Angoumois (Charente, académie de Poitiers) pour son clip vidéo intitulé « Même Avenir ».
- Catégorie lycée : élèves de terminale du lycée de la Croix blanche de Bondues (nord, académie de Lille) pour sa bande dessinée intitulée « Dessine-moi la Constitution ».

Une mention spéciale a par ailleurs été attribuée à 15 élèves de l'unité pédagogique pour élèves allophones du collège Henri de Toulouse-Lautrec de Toulouse, pour leur projet intitulé « Au nom de la loi, j'écris ton nom Constitution ».

« Découvrons notre Constitution » donne ainsi l'opportunité à chaque élève de découvrir, par une approche pratique et ludique, le droit constitutionnel et l'histoire des institutions de la V^e République. Laurent Fabius et Jean-Michel Blanquer ont salué les professeurs et leurs élèves pour la qualité des travaux récompensés.

Cette cérémonie a également marqué le lancement de la « Fête de la Constitution », qui sera organisée chaque année la semaine du 28 septembre au 4 octobre à compter de la rentrée 2021. Cela correspond à la date anniversaire du référendum d'adoption de la Constitution de la V^e République en 1958 et de sa promulgation.

Cette « fête » sera l'occasion d'actions éducatives et pédagogiques au sein des classes pour développer une véritable culture constitutionnelle. Elle a également vocation à accompagner le concours « Découvrons notre Constitution » en proposant aux élèves des ressources pédagogiques sur le droit constitutionnel et en les initiant au raisonnement juridique.

« Concours national « Découvrons notre Constitution » : les lauréats 2020 récompensés par Laurent Fabius et Jean-Michel Blanquer », Titre VII [en ligne], n° 6, *Le droit des étrangers*, avril 2021. URL complète : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/publications/titre-vii/concours-national-decouvrons-notre-constitution-les-laureats-2020-recompenses-par-laurent-fabius-et>